

CONSEIL DE COMMUNAUTE du 16 avril 2008 PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 47

Nombre de Conseillers présents : 46

Nombre de Conseillers présents et représentés : 47

Quorum : 24

Date convocation du Conseil Communautaire : 10/04/08

Date d'affichage de la convocation au siège : 10/04/08

La séance est ouverte

Le 16 avril de l'année deux mille huit à 18 h 00

en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			GAZEAU Francis (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LIEBAUT JANY Céline (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
Philippe DANNE	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)	X		
Martine TALABOT	X			Benoist AULANIER	X		
Jean Michel ALLINCKX	X			Nadine CHENNA	X		
Michel BAQUER	X			Dominique GOURGUES	X		
Lionel PEZAT	X			Jean Paul MERCADIE	X		
Anne Marie CAUSSE	X			Lionel PEYROUT	à/c 18h40		
Muriel RICHARD	X			Pierre VIDAL	X		
Philippe BALAYE	X			Pascal BARROUILHET	X		
Michèle BOURROUSSE	X			David BONIN	X		
Catherine SAUNIER	X			Bernard CHEVALIER	X		
Daniel AUZIER	X			Gérard GOUVERNEUR	X		
Pili DUCOURNEAU	X			Bernadette PELISSIER	X		
Christine PERRIN	X			Jean Michel GACHET	X		
Françoise BETES	X			Marylène MAY	X		
Bertrand MEALLET	X			Maryse DEBACHY	X		
Sylvie DUFRANC		M. DUFRANC		Jean Louis PAUQUET	X		
Alexandre LAFFARGUE	à/c 18h30			Michèle SOUQUIERE	X		
Philippe NARDI	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Messieurs BONIN et LAFFARGUE sont élus secrétaires de séance
- Le procès verbal de la réunion du 15 février 2008 est adopté à l'unanimité

Compte-rendu synthétique des décisions

Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu

le 16 avril 2008

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
	Election du Président	M. TAMARELLE élu par 44 voix pour et 1 bulletin blanc
2008/71	Fixation du nombre de Vice Présidents	Adopté par 45 voix pour et 2 abstentions (M. Gouverneur - Mme Pelissier)
	Election des Vice Présidents	1 ^{er} VP - M. SOURROUILLE - 47 voix pour 2 ^{ème} VP - M. MAYEUX - 47 voix pour 3 ^{ème} VP - Mme LIEBAUT JANY - 47 voix pour 4 ^{ème} VP - M. GAZEAU - 47 voix pour 5 ^{ème} VP - M. CONSTANT - 47 voix pour 6 ^{ème} VP - M. LEMIRE - 45 voix pour 7 ^{ème} VP - M. DUFRANC - 46 voix pour 8 ^{ème} VP - M. FATH - 47 voix pour 9 ^{ème} VP - M. CLAVERIE - 47 voix pour 10 ^{ème} VP - Mme SECCO - 47 voix pour 11 ^{ème} VP - M. THERON - 45 voix pour 12 ^{ème} VP - M. DARRIET - 47 voix pour

Compte-rendu analytique

Après avoir procédé à l'appel, Monsieur TAMARELLE laisse la présidence au doyen d'âge Monsieur CLAVERIE pour présider l'assemblée le temps de l'élection du Président.

Monsieur CLAVERIE rappelle que cette élection doit se faire à bulletin secret.

Monsieur FATH souhaite présenter la candidature de Christian TAMARELLE, Président sortant.

Il souligne que c'est un Président qui a travaillé avec beaucoup de volonté, de pugnacité et de mérite et qu'il a installé la CCM sur ses rails, qui sont ceux de la bonne entente, de la réussite, ceux qui font que ce territoire est en train de se développer tranquillement et avec beaucoup d'harmonie.

Autour de lui, toute une équipe, toute une série de conseillers entre lesquels le contact a été bien établi. Cette bonne ambiance est due au Président. En conséquence, pour tout le travail qu'il a pu accomplir, ses mérites personnels, il souhaite présenter sa candidature.

Monsieur AULANIER informe que les Verts, dont il est le seul représentant dans cette assemblée, soutiennent la candidature de Monsieur TAMARELLE, pour ce qu'il a montré sous la précédente mandature et lui accordent leur confiance pour animer les travaux de la CCM en ayant souci de ce qui fait la qualité de notre canton, et termes de respect de l'environnement et d'animation de tout ce qui relève de la vocation d'un canton rural ou périurbain.

Monsieur CLAVERIE rappelle la conclusion du dernier conseil lors duquel Monsieur FATH avait souhaité remercier le Président du travail accompli et souhaite s'associer à ces remerciements.

Monsieur TAMARELLE est élu par 44 voix.

Monsieur le Président remercie les conseillers de leur vote, ainsi que Messieurs FATH, CLAVERIE et AULANIER pour leurs propos.

Il s'exprime sur le grand plaisir qu'il a à constater que l'assemblée veut encore de lui après un 1^{er} mandat au cours duquel il ne l'a guère ménagée, comme en attestent les 70 délibérations du précédent Conseil.

C'est une grande fierté d'être reconduit à la tête d'une collectivité comme la CDC de Montesquieu, CDC à TPU la plus importante de Gironde, tant par sa population, ses compétences et son budget.

C'est également un grand honneur de présider aux destinées d'une collectivité dont les enjeux sont si cruciaux pour le devenir de son territoire

Il rappelle qu'il avait prévenu l'assemblée lors du dernier Conseil : il promet de la sueur à toutes celles et tous ceux qui voudront bien l'aider à faire avancer cette intercommunalité !

De grands défis attendent cette intercommunalité :

- Les dossiers incontournables déjà démarrés

Le Programme Local de l'Habitat à finaliser

La Redevance spéciale à instituer

Le Plan d'actions Zones humides à décliner opérationnellement

Les travaux d'entretien des Bassins versants programmés dans les DIG, elles-mêmes à finaliser

L'offre touristique (Pistes Cyclables, Chemins de randonnée, Route des vins, Château de Montesquieu) à structurer

Le transfert des structures d'accueil de la petite enfance : passer de l'étude d'opportunité à l'étude de faisabilité opérationnelle

La construction des aires d'accueil des Gens du voyage : forcer le destin

- Les nouvelles perspectives

Quelle révision du SCOT sur le territoire de la CCM ?

Quelle ambition sociale pour la CCM ?

Quelle ambition de développement économique

Un transport à la demande de rabattement vers le train et le tramway ?

Une mise en réseau des bibliothèques ?

Une prise de compétences progressive de l'eau et l'assainissement ?

Il souhaite très sincèrement que « l'esprit communautaire » continue à animer cette intercommunalité comme cela a été le cas au cours du premier mandat. La CCM a besoin de toutes les sensibilités représentées dans ce Conseil pour « coller » au plus juste des aspirations de ses habitants.

Il fait part de quelques statistiques : taux de renouvellement du conseil (53%), moyenne d'âge (53 ans), répartition hommes (64 %).

2008/71 - Fixation du nombre de Vice Présidents

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président propose que chacun des maires des douze communes puisse occuper un poste de Vice Président.

Monsieur GOUVERNEUR estime qu'il n'était pas nécessaire d'avoir 12 Vice Présidents mais que la CCM aurait pu fonctionner avec des commissions qui auraient été gérées par des délégations.

Madame PELISSIER souhaite connaître l'intitulé des futures commissions d'une part et d'autre part elle pense que certaines commissions auraient gagné à être rassemblées. Elle pense qu'il faut plus impliquer les conseillers municipaux.

Monsieur le Président répond qu'il souhaite cette organisation à douze commissions en raison de l'important travail à venir. Il confirme que certaines commissions, comme le développement économique par exemple, auront à travailler de manière réunie.

Il pense que le fait de restreindre les commissions aurait entraîné un rythme de travail trop important.

Il rappelle qu'il appartient aux conseillers de rapporter au conseil municipal ce qui est fait à la CCM. Il rappelle que des classeurs reprenant l'ensemble des comptes rendus sont consultables en Mairie ainsi que le site internet de la CCM.

Il énumère les commissions qui seront proposées au vote du prochain Conseil, comme l'a souhaité Mme PELISSIER :

- finances,
- aménagement de l'espace communautaire,
- urbanisme,
- développement économique,
- animation et valorisation économique,
- promotion économique,
- infrastructures,
- tourisme,
- enfance jeunesse et animation socio-culturelle,
- actions sociales,
- environnement,
- déchets ménagers.

Adopté par 45 voix pour et 2 abstentions (M. Gouverneur - Mme Pelissier)

Madame PELISSIER demande si le vote se fait commission par commission ou globalement, et s'étonne du fait de ne pas connaître quel Vice Président sera en charge de quelle commission.

Résultats des votes :

- 1^{er} VP - M. SOURROUILLE - 47 voix
- 2^{ème} VP - M. MAYEUX - 47 voix
- 3^{ème} VP - Mme LIEBAUT JANY - 47 voix
- 4^{ème} VP - M. GAZEAU - 47 voix
- 5^{ème} VP - M. CONSTANT - 47 voix
- 6^{ème} VP - M. LEMIRE - 45 voix
- 7^{ème} VP - M. DUFRANC - 46 voix
- 8^{ème} VP - M. FATH - 47 voix
- 9^{ème} VP - M. CLAVERIE - 47 voix
- 10^{ème} VP - Mme SECCO - 47 voix
- 11^{ème} VP - M. THERON - 45 voix
- 12^{ème} VP - M. DARRIET - 47 voix

Monsieur DUFRANC souhaite féliciter le Président pour son élection, justifiée par le contexte électoral sorti des urnes mais également par les preuves qu'il avait données lors du précédent mandat. Même s'il n'a pas toujours été d'accord sur les dossiers sous la précédente mandature, il a toujours indiqué qu'il a régné un esprit d'entente et de respect mutuel qui a permis à la CCM de se créer, d'exister, et d'avancer sur un certain nombre de dossiers.

Le mode de désignation qui a été choisi témoigne de ce qu'est l'intercommunalité : c'est d'abord l'association de communes, c'est la projection à un niveau associatif des communes d'un secteur.

La désignation telle qu'elle vient d'avoir lieu respecte le suffrage universel tel qu'il s'est exprimé au travers des différentes communes en mars dernier. Ceci est à son sens de très

bon augure pour les travaux qui vont se dérouler dans les années à venir et l'état d'esprit qui anime le conseil et probablement les conseillers municipaux.

C'est donc dans un état d'esprit de dialogue permanent et de respect mutuel entre les communes et la CCM que peut se construire une intercommunalité utile pour l'ensemble du secteur.

Il renouvelle ses félicitations au Président, à l'ensemble des délégués communautaires qui se sont exprimés au travers des différents votes et il pense que nous serons probablement une communauté de communes où cela se passera bien ce qui ne sera pas le cas partout.

Monsieur FATH félicite à son tour le Président pour sa brillante élection et pour le bon esprit qui préside à cette première séance, qui est une réunion de concorde où chacun s'exprime très simplement et très sympathiquement.

Il remercie également Messieurs DUFRANC, THERON et GAZEAU qui, avec leur équipe, sont partie prenante de cette bonne ambiance et de cette communauté de communes où souffle un esprit de rassemblement, de tolérance et de respect mutuel.

En tant que Conseiller Général, il se félicite de la bonne tenue des travaux de la CCM, puisque le CG est le premier partenaire institutionnel des communautés de communes et qu'il y a beaucoup de dossiers à travailler ensemble. Plus l'expression est claire, plus le dialogue est serein, porteur et fécond avec le CG. Nous sommes donc sur de très bons rails et toutes les institutions vont travailler dans le même sens au service des concitoyens.

Nous démarrons sous les meilleurs auspices et c'est une chance pour les habitants, car de cette volonté naîtront des services publics de qualité pour ce qui nous dépasse à tous, le service public à rendre aux habitants.

Monsieur le Président remercie Messieurs DUFRANC et FATH pour leurs propos.

Il félicite à son tour l'ensemble des Vice Présidents pour leur élection, il est ravi de pouvoir continuer à travailler avec chacun d'eux et d'accueillir les nouveaux.